

N° 95
SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2023-2024

21 mars 2024

PROJET DE LOI

*de ratification de l'accord de partenariat stratégique
entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part,
et le Canada, d'autre part*

(procédure accélérée)

*Le Sénat a modifié, en première lecture, le projet de loi,
adopté par l'Assemblée nationale en première lecture,
après engagement de la procédure accélérée, dont la teneur suit :*

Voir les numéros :

Assemblée nationale (15^e législature) : 2107, 2124, 2123 et T.A. 324.

Sénat : 694 (2018-2019), 424, 425 et 410 (2023-2024).

Article 1^{er}

(Supprimé)

Article 2

(Conforme)

Délibéré en séance publique, à Paris, le 21 mars 2024.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER